

Discours vœux 2009

Lieutenant VALLOIS Arnaud Président de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers 04

C'est pour la deuxième fois que je m'adresse à vous pour ce que l'on appelle les vœux de l'UDSP 04.

Je tiens à excuser Mr le Préfet, Mr le Président du CASDIS, Mr le Député Maire de Sisteron, Mr le Maire de Manosque, Forcalquier, Mr le Directeur des services de la Préfecture, Mr le Directeur Départemental Adjoint, Mr le Président de la FNSPF, Mr le Président de l'URSPSM, Mrs les chefs de centre d'Entrevaux, Digne, Reillanne, Messieurs les Maires de Beaujeu, Jausiers, les Mées et Sainte-Tulle, Mme la secrétaire de Direction du SDIS.... retenus en d'autres lieux.

Avant de faire un rapide bilan de l'année écoulée, je souhaite apporter une multitude de remerciements que j'adresse en premier à Micheline, secrétaire de l'UDSP, qui répond toujours favorablement à nos nombreuses sollicitations, que ce soit pour les JSP, actifs, retraités, formations secourisme ... Micheline travaille sans relâche et dispose d'un environnement des plus agréables, je parle de son bureau. Merci mon colonel pour cette mise à disposition.

Je ne veux pas oublier les membres du CA de l'UDSP, qui participent à la vie associative, et apportent de nouvelles idées. Je pense aux commissions qui se mettent peu à peu en place. Je lance d'ailleurs un message pour les bonnes volontés qui souhaitent venir nous rejoindre et apporter une pierre à l'édifice, merci de nous contacter.

Merci à tous les pompiers actifs, jeunes, anciens, ainsi que les agents techniques et administratifs du SDIS pour votre implication. Vous donnez au Corps et à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Alpes de Haute Provence cette richesse de valeurs qui nous appartient qui sont solidarité, fraternité, désintéressement, courage et dévouement.

Merci aux personnels de la Direction, à notre Directeur, directeur adjoint pour le travail réalisé et le soutien permanent qui est donnée à notre Union.

Je n'oublierai pas les élus, le Président du CASDIS et les membres du CA, le Président du Conseil Général, les parlementaires, les services de la Préfecture, Monsieur le Directeur de Cabinet et Monsieur le Préfet. A tous un grand merci pour votre engagement auprès des pompiers. N'hésitez pas mesdames et messieurs à récompenser, mettre à l'honneur vos pompiers car ils le valent bien et le méritent. Etre sapeur pompier volontaire, c'est un engagement citoyen. Donner de son temps pour la société, dans un monde où l'égoïsme est roi, n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Je terminerai par remercier tout le personnel formateurs, moniteurs, animateurs de commission, pompiers, PATS qui motivés, engagés, dévoués assurent quotidiennement notre sécurité et celle de tous les concitoyens.

Un bilan me semble utile et nécessaire.

L'année 2008 fut marquée par une intense expression de la démocratie : les élections municipales et cantonales ont apporté leur lot de changements dans les communes ainsi qu'au conseil général. Le conseil d'administration du SDIS des Alpes de Haute Provence a été renouvelé en partie. Le nouveau CA a reconduit sa confiance au Président Gilbert SAUVAN qui pourra compter sur la fidélité des sapeurs pompiers du département pour poursuivre son action.

Les instances consultatives joueront leur rôle loyalement avec ce qu'il faut de vigilance afin que les intérêts des sapeurs pompiers soient préservés. Ainsi, le comité consultatif départemental des sapeurs pompiers volontaires (CCDSPV) exercera ses compétences avec le soutien actif de l'Union Départementale, et je le rappelle est le premier interlocuteur de nos partenaires.

Sur le plan national, la parution des textes sur le secours à personnes et la préparation du futur décret d'application doivent paraître prochainement. Il apportera une réponse adaptée à la protection des concitoyens. Ce texte de portée majeure ne sera que bénéfique à l'action quotidienne des Sapeurs Pompiers et nous permettra d'affronter l'avenir avec beaucoup plus de sérénité.

La FNSPF prépare un projet de décret portant diverses dispositions relatives aux SPV. Une réflexion prospective sur l'avenir du volontariat appelée Ambition Volontariat est lancée et transmise à la DSC et à l'ADF (Assemblée des Départements de France).

De plus la loi de démocratie de proximité du 27 Février 2002 prévoyait de supprimer la part des contributions des communes et des EPCI au budget des SDIS à compter du 1^{er} janvier 2006, échéance plusieurs fois reportée. La FNSPF et ses unions s'étaient alors farouchement élevées contre cette disposition dangereuse pour la pérennité du volontariat, puisqu'elle risquait de distendre le lien indispensable entre les maires et les sapeurs pompiers ; les maires étant des acteurs fondamentaux dans l'animation du tissu citoyen, encourageant notamment les employés communaux à devenir SPV et favorisant leur disponibilité pendant la journée. Depuis lors, la Fédération n'a eu de cesse de convaincre les pouvoirs publics et les élus de supprimer cette mesure. A sa plus grande satisfaction, le consensus intervenu entre les élus et l'Etat à l'automne dernier en faveur du maintien des contributions communales et intercommunales au budget des SDIS, a été traduit dans la loi des Finances rectificative pour 2008, adoptée le 22 Décembre. La fédération se réjouit de cette décision conforme aux demandes des sapeurs pompiers et à l'intérêt de la sécurité civile.

D'autres dossiers sont menés et gérés par la FNSPF tels que la mise en œuvre du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale, les conditions d'entrée dans la carrière de SPP, mais également, une réflexion est engagée sur

la politique sociale du réseau fédéral suite à l'enquête, qui a révélé une forte méconnaissance d'un grand nombre de sapeur pompier sur l'action sociale.

Voici les grands chantiers de notre Fédération, suivies et relayées par les unions régionales et départementales.

Sur le plan départemental, l'intégration SPV / SPP suit son cours, les sujets abordés en 2008 restent d'actualité, et un suivi attentif est réalisé sur le secours à personnes, secours en montagne. Un renfort en fin d'année a conduit l'équipe montagne en Lozère pour soutenir et aider nos collègues SP du 48.

La formation secourisme dans les établissements scolaires se porte bien, l'UDSP a formé en 2008 plus de 1000 PSC de niveau 1, peut-être des formations SST dans un avenir proche.

La commission sociale a traité plusieurs dossiers et a pu obtenir des aides financières pour apporter un plus à certains collègues. L'animateur social travaille sur les possibilités d'hébergement dans les communes où quelques pompiers rencontrent des difficultés pour se loger.

Les sportifs SP ont obtenu de très beaux résultats et je voudrais vous en faire part :

- Michel EYMARD (Digne les Bains) a terminé 5^{ème} au marathon des jeux mondiaux Sapeurs Pompiers
- Frédéric REVY (Manosque) est champion de France en Triathlon
- Marie HERBETH (Seyne les Alpes) est championne de France en Ski de fond
- Philippe LAROUZIERE (St André les Alpes) est champion du Monde de cyclisme contre la montre.

Je ne citerai pas les belles performances de tous les autres participants sportifs aussi bien au cross régional à Riez (203 coureurs), que les 18 kilomètres à la Javie (97 Coureurs). Félicitations à tous ces passionnés et aux Centres de Secours organisateurs de ces manifestations, qui aux dires des participants sont parfaitement orchestrées. Une équipe départementale de Rugby s'est créée en 2008 et a participé à un tournoi national à Toulouse. Les résultats sont très encourageants. Bonne chance pour le prochain tournoi 2009. Quelques dates : le ski départemental à Chabanon organisé par le CIS Seyne les Alpes le 31 janvier, le Cross à Mézel le 21 février et le PSSP le 18 Avril à Digne les Bains.

La section des anciens reste toujours très active et présente dans nos rassemblements tant départementaux que régionaux, et je félicite l'équipe de Fernand WERY sans oublier Antoine RIVAS, binôme indissociable, pour ce qui est réalisé dans cette commission.

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers fonctionne parfaitement. Un grand nombre de JSP titulaires du Brevet intègrent le corps départemental en tant que SPV, et assurent en partie notre avenir.

La Direction et l'UDSP travaillent sur la chaîne de commandement et les possibilités d'avancer dans le grade et la valorisation des SPV. L'année 2009 verra, et je l'espère, les futurs capitaines SPV nommés.

Un objectif fort est celui des astreintes, comme il a été rappelé par le Directeur, actuellement la rémunération de cette astreinte est de 3% soit 0,20 € par heure pour un sapeur. Le maximum est de 9% du taux horaire de la vacation. Un rappel des conditions d'utilisation a été réalisé avant d'envisager une progression de l'indemnisation de l'astreinte. Je renouvelle ma proposition, celle de l'UDSP, c'est d'atteindre les 9% échelonnés sur 3 ans avec un paiement de l'astreinte 24 H / 24 H, comme avant 2008.

Nous venons de fêter Noël et je sais que malheureusement ces fêtes n'ont pas été heureuses dans de nombreuses familles du carrefour moyenne Durance. En effet, l'annonce d'un nouveau plan social sur le site d'ARKEMA laisse présager le pire. Je pense à toutes ces familles dans l'attente et en particulier à celles de nos collègues sapeurs pompiers qu'ils soient de Château Arnoux, Malijai, les Mées ou Peyruis. Nous vivons dans un monde fou où, à tous les niveaux, l'aspect financier passe avant l'aspect humain. Cette situation va inexorablement avoir des conséquences sur la distribution des secours. Les personnels postés par exemple, qui contribuent à assurer les départs en journée risquent de ne plus être disponibles. Avec le peu d'employeurs qui libèrent leur personnel en journée, seul le réservoir des employés communaux ou inter-communaux va permettre d'assurer la permanence des secours. Il devient primordial que cet aspect là soit intégré lors de recrutement dans les collectivités. La distribution des secours, pour lequel le Maire est responsable, est aussi importante que l'enlèvement des ordures ménagères.

Je mesure l'effort de certaines communes et désire voir le nombre de SP augmenter pour assurer ce service public et le rendre pérenne.

Pour 2009, les objectifs et propositions de 2008 sont reconduits :

- faciliter l'accès et l'exercice de volontariat
- fidéliser et indemniser les SPV à la hauteur de leur investissement
- honorer les anciens
- engagement d'une réflexion prospective sur le volontariat

Je vous invite toutes et tous à venir nombreux au congrès départemental qui aura lieu le samedi 19 Septembre à Peyruis, pour échanger, discuter avec nos élus, notre direction. Je compte sur votre participation en nombre.

Enfin je me dois d'avoir une pensée pour tous nos camarades disparus : PARIS René, ESTELLE Emile, GOZZI Jean, GIORDANENGO , SILVY Louis, GOUIN José, VOTA Daniel, ROUVIER Roger, TORNOR Vincent et plus particulièrement à Gabriel OBRADOS et sa famille. Gaby était sapeur pompier au CIS d'Annot et marin pompier au BMPM ; et aussi à Lucien

GONZAGA et sa famille, Lulu était sapeur pompier au CSP Manosque pendant plusieurs années avant de partir s'installer en Martinique où il était également sapeur pompier.

Je pense aussi à tous nos collègues actifs, vétérans touchés par la maladie, et à qui j'adresse et souhaite tous mes vœux de prompt rétablissement, et que dans cette période difficile, nous nous devons d'avoir aussi des pensées pour tous ceux qui souffrent de difficultés tant sociales que matérielles.

Enfin et pour terminer je vous adresse en mon nom et celui du conseil d'administration de l'Union Départementale mes meilleurs souhaits pour l'année 2009. Que cette année nous apporte plus d'humanisme, de tolérance et de reconnaissance au sein de notre corporation.

A toutes et à tous une très bonne année.

Je vous remercie de votre attention et vive les Pompiers.